

soustonsinfos

Votre magazine d'informations municipales

Janvier 2021



La nouvelle
médiathèque

SOMMAIRE

- » 3 ACTION MUNICIPALE / PROJETS
- » 7 LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE 2020-2026
- » 11 ACTION CULTURELLE
- » ACTION ÉCONOMIQUE
- » 12 SOUSTONS, VILLE SPORTIVE
- » VIE ASSOCIATIVE
- » 13 ACTION SOCIALE
- » 14 EXPRESSIONS POLITIQUES
- » 15 ELECTIONS / CARNET / INFOS
- » 16 SOUSTONS, VILLE SOLIDAIRE



EDITO



Chères Soustonnaises, Chers Soustonnais,

Nous avons traversé ensemble une année compliquée. Nous n'étions pas préparés à vivre une crise sanitaire de cette ampleur, occasionnant des mesures de confinements successifs, la fermeture des commerces, cafés, restaurants, une vie sociale réduite à son strict minimum alors qu'elle est l'ADN de notre ville, une année de silence dans nos stades, dans notre salle de spectacles, l'annulation des fêtes, une vie associative mise à l'arrêt.

Je pense particulièrement à celles et ceux qui, cette année, ont souffert dans leur chair et dans leur âme, à ceux qui ont perdu un des leurs, quelques fois sans pouvoir lui faire un dernier adieu. Cela a été difficile.

Durant cette année, avec les élus et les services municipaux qui m'entourent, je n'ai eu de cesse de poursuivre deux objectifs majeurs :

Le premier a été d'assurer votre sécurité. Je veux souligner le travail concerté avec nos partenaires, l'Etat, la Région, le Département, la Communauté de communes, mais surtout le dévouement de l'ensemble du personnel municipal qui a œuvré sans relâche, chacun dans son domaine, pour assurer la continuité du service public et garder le lien avec vous tous. Je pense plus particulièrement au personnel de l'EHPAD et du CCAS, qui ont veillé chaque jour sur les personnes les plus fragiles d'entre nous. Ensemble, avec vous tous, nous avons fait face.

Le second est de prévoir l'avenir, quelles que soient les crises que nous traversons.

C'est pourquoi, j'ai souhaité que, sans relâche, nous continuions à avancer. Vous le lirez dans les pages qui suivent, plusieurs chantiers structurants pour notre ville vont voir le jour en 2021 parmi lesquels la maison de santé sur laquelle nous travaillons avec les professionnels de Soustons depuis deux ans et la rénovation complète de l'école maternelle Gensous. En parallèle, nous aurons le plaisir de livrer, au printemps prochain, après trois ans de travaux, la maison de retraite. Dans un tout autre domaine, la création d'une liaison douce sécurisée va voir le jour, route de Saint Geours de Marenne.

Enfin, et parce qu'à l'heure où je vous écris, nous subissons un troisième épisode pluvieux intense en une année, occasionnant des inondations chez certains d'entre nous, je voudrais vous dire qu'au-delà de la gestion de crise, comme nous nous y sommes engagés dans notre programme, nous avons entamé une réflexion globale sur la gestion des eaux pluviales sur notre commune. État des lieux de notre réseau, élaboration d'un schéma directeur devant aboutir sur un plan pluri annuel d'investissement, identification de zones déversoirs potentielles, renforcement des études préalables à tout aménagement, autant de sujets sur lesquels, mon équipe et moi-même, nous nous engageons à accélérer la mise en œuvre sur les prochaines semaines avec l'ensemble de nos partenaires.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches et familles une année 2021 remplie d'espoir, de convivialité retrouvée et une excellente santé pour vivre chaque jour pleinement.

M^{me} le Maire,
Frédérique Charpenel

Bien cordialement,
Bonne nuit de vous,

ACTION MUNICIPALE / PROJETS



LA CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ EN CENTRE-VILLE ACCESSIBLE À TOUS

Faciliter l'accès aux soins

Une ville à vivre,
sociale et solidaire



Impulsé par la volonté de l'équipe municipale et des professionnels de santé soustonnais **de développer la médecine de premiers soins en centre-ville**, le projet de création d'une maison de santé multi-professionnelle en cœur de ville se concrétise.

Afin de maintenir les services au plus près de la population, **la position du site, en cœur de ville a été un élément déterminant du projet.**

C'est sur le site de l'ancienne gendarmerie que le projet va voir le jour. Il prévoit une extension qui nous permettra de proposer à la population une offre de soins en favorisant **l'installation de professionnels de santé, de répondre à des besoins d'attractivité, de mutualisation des moyens et de locaux** dans le cadre d'un **projet de santé partagé et coordonné.**

LE PROJET PRÉVOIT

- 1 accueil-sécrétariat commun avec zone attente,
- 8 cabinets médicaux,
- 5 cabinets spécialistes,
- 2 cabinets polyvalents,
- 1 cabinet infirmier,
- 1 salle d'urgence,
- 1 salle de télémedecine,
- 1 bureau coordinateur Maison de Santé,
- 1 bureau associatif,
- Salles d'attente réparties sur l'ensemble des bâtiments,
- 1 studio de garde.



Le montant global des travaux doit s'élever à 2.000.000 € HT.



LA RÉNOVATION TOTALE DE L'ÉCOLE MATERNELLE GENSOUS

Conforter les lieux dédiés à l'éducation

Une ville à vivre,
en famille

Construit au début des années 50, agrandi en 1979, le **bâtiment de l'École Maternelle Gensous reçoit aujourd'hui près de 100 enfants** inscrits et répartis en 4 classes. Cette école va être totalement rénovée.

Cette réhabilitation prévoit **une extension du bâtiment** qui anticipe les besoins futurs (augmentation du volume global incluant la création d'une nouvelle classe) et répond aux attentes du corps enseignant (salle de réunion, salle des "maîtres et maîtresses"). Elle inclut également **un réaménagement global de la cour, des extérieurs et de la cantine.**

En début d'année, **les parents d'élèves et les enseignants, parties prenantes de cette opération, seront consultés** par l'équipe architecturale et les élus pour enrichir le projet dans ses fonctionnalités.

La réhabilitation de l'établissement répondra aussi à **un objectif de performance énergétique** (isolation thermique permettant une baisse des consommations d'énergies, mode constructif privilégiant le bois, utilisation de matériaux biosourcés, remplacement de l'intégralité des menuiseries, amélioration de l'acoustique).



Le début des travaux est prévu à l'été 2021.



Le montant global des travaux doit s'élever à 1.600.000 € HT



UN ÉCRIN PAYSAGER POUR LE QUARTIER ASSOCIATIF

Améliorer la qualité paysagère des projets immobiliers


Une ville à vivre,
embellie et préservée



LE PROJET REPOSE SUR 4 PRIORITÉS :

Parachever les investissements réalisés ces dernières années pour créer ce nouveau quartier associatif et la salle "A Noste", c'est l'objectif du projet paysager imaginé aujourd'hui pour le parking du Pôle Résano.

Le nouveau projet prévoit **une place perméable** pour faciliter la gestion des eaux de pluies, **une végétation importante et adaptée** pour renforcer le caractère naturel et pour anticiper le changement climatique, **des cheminements piétons et cyclables** pour assurer la liaison avec le centre-ville, **un mobilier urbain sobre et rustique**.

 Le début des travaux est prévu **au printemps 2021**

- **Organiser le stationnement sur place,**
- **Apporter à l'espace une qualité environnementale durable** avec une forte identité champêtre et naturelle en plantant des arbres et des massifs fleuris,
- **Bénéficier d'espaces réversibles** permettant aux "boulistes" d'une part d'agrandir leur terrain de jeu tout proche (60 emplacements supplémentaires permettant la pratique de la pétanque et l'organisation de concours nationaux) et aux forains de pouvoir s'y installer ponctuellement lors des événements festifs organisés par la commune,
- **Préserver les perspectives sur la salle "A Noste"** et la mettre en valeur.



LA CRÉATION D'UNE LIAISON DOUCE SUR LA ROUTE DE ST GEOURS DE MAREMNE

Favoriser la circulation à vélo et à pied

Une ville à vivre,
éco-responsable



Dossier prioritaire de ce début de mandat en termes de développement des voies de circulation douces, pour relier les quartiers avec le centre-ville, **l'aménagement de la route de Saint Geours de Maremne va débuter au printemps.**

Le projet consiste à réaliser **un cheminement mixte** (piétons et cycles) de 2,5 mètres minimum de large réduisant ainsi l'emprise de la route départementale (minimum 5,80 mètres), **depuis le giratoire de Bellegarde jusqu'à l'entrée du domaine de Lalière.**

Au regard des nombreuses inondations recensées lors des différents épisodes pluvieux de ces dernières années, **ce projet a fait l'objet d'une étude hydraulique préalable permettant de définir les conditions techniques des busages nécessaires à cet aménagement.**



Le coût prévisionnel des travaux s'élève à **250.000 € HT** dont **105.000 € HT** pour le seul volet hydraulique.

L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Rendre l'espace plus agréable, plus accessible, plus pratique, plus propice au recueillement

Une ville à vivre,
embellie et préservée

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU CIMETIÈRE



Le cimetière communal, espace public de 17.000 m², très minéral, très "lunaire", avec ses allées principales en enrobé, ses allées secondaires au sol sableux ou en gravats, sa signalétique abondante, son granit gris prédominant, ses nombreux containers, disparates et prégnants par leur volume, va connaître très prochainement une profonde mutation paysagère.

Pour enrichir ce projet, nous organisons une consultation citoyenne à partir d'un questionnaire disponible à la fois sur le site internet de la mairie de Soustons www.mairie-soustons.fr ainsi qu'à l'accueil de la mairie et à l'entrée du cimetière municipal.

Ce questionnaire relève toutes vos remarques et vos idées durant tout le mois de janvier.



LES OBJECTIFS DE CETTE RESTRUCTURATION SE DÉFINISSENT SELON 4 AXES :

- Appliquer une gestion différenciée "zéro-phyto" des espaces (enherbement des allées entre les concessions, mise en place d'une prairie fleurie sur l'extension).
- Améliorer la qualité du service rendu au public (accessibilité, mobilité, guidage, présence de points d'eau, de containers à tri sélectif, ...)
- Rendre l'espace plus accueillant par un aménagement paysager (enherbement des espaces entre les concessions, arbres pour zones d'ombrage, embellissement des allées, des pieds de mur, mise en place d'une prairie fleurie sur l'extension, mobilier urbain, ...)
- Repenser la signalétique pour l'insérer au mieux dans son environnement.

Le saviez-vous ?

- Qui peut bénéficier d'une sépulture dans le cimetière de Soustons ?
 - Les personnes décédées sur le territoire de la commune quel que soit leur domicile,
 - Les personnes domiciliées sur le territoire de la commune, quel que soit le lieu où elles sont décédées, les personnes non domiciliées dans la commune, mais possédant une sépulture de famille ou y ayant droit, quels que soient leur domicile et le lieu de leur décès,
 - les personnes de nationalité française établies hors de France et ne possédant pas de sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrites sur la liste électorale de la commune de Soustons.
- Les concessions en pleine terre ou en caveau sont accordées pour une durée de 15, 30 ou 50 ans dans le cimetière.
- Une concession en pleine terre a une superficie de 2m² (2m x 1m et 2m de profondeur). Une concession avec caveau peut faire une superficie de 3m² (pour 2/3 places) à 7m² bâti (pour 9 places).
- Le prix du m² dans le cimetière de Soustons est de 27,30€ (pour 15 ans), 36,40€ (pour 30 ans) et 61,70€ (pour 50 ans) donc l'acquisition d'une concession de 3m² (2/3 places) coûte 109,20€ pour 30 ans.



EHPAD DES 5 ÉTANGS, UNE LIVRAISON DES TRAVAUX PRÉVUE AU PRINTEMPS

Une ville à vivre,
sociale et solidaire

Consolider la place de l'EHPAD dans la commune

Après la finalisation des travaux concernant toute la partie arrière de l'EHPAD des 5 étangs livrés en début d'année 2020, ceux qui concernent la **réhabilitation de la partie avant** (façade, parvis, lieux de vie commune, accueil, bureaux, cuisines) se poursuivent à un bon rythme.

Les locaux techniques, cuisine, et vestiaires situés au rez-de-chaussée seront livrés **d'ici la fin janvier 2021**.

Les travaux dans les étages (réfection des salles de bains, des sols, chauffages et peintures) et extérieurs (façades et parvis) se poursuivent jusqu'au mois de mars 2021 **pour une livraison finale des travaux en avril 2021**.

Ces travaux ont été engagés afin **d'améliorer les conditions d'accueil et de vie des résidents et les conditions de travail des professionnels**.



UNE PLATEFORME POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE AUX ARÈNES

Une ville à vivre,
inclusive

Bien vivre ensemble



Réalisée au 1^{er} semestre 2020, inaugurée mi-août lors d'une soirée "Landes Emotion", une nouvelle plateforme permet désormais aux personnes à mobilité réduite d'assister aux spectacles organisés dans les arènes.

Cet espace, situé entre les portes E et F, dans la partie ombragée de l'enceinte, peut accueillir neuf fauteuils et leurs accompagnants.

Elle est accessible par un élévateur. Investissement fort attendu, ce nouvel équipement a su tout de suite trouver son public.



MELCKONE, UNE APPLICATION POUR COHABITER EN FORÊT

Une ville à vivre,
en toute sécurité

Bien vivre ensemble



Le principe repose sur l'anticipation en permettant en amont aux associations de chasse, aux associations de sports extérieurs (running, orientation, marche, trail, vtt,...), et aux professionnels de la forêt (sylviculteurs, ONF, services municipaux,...) d'inscrire leurs activités à l'avance pour en avertir les autres.

Cette application, adaptée aux smartphones, est communautaire. **Chaque utilisateur pourra aussi intervenir en temps réel sur celle-ci, à la fois pour informer, alerter, ou prévenir. Elle se veut solidaire car elle permet d'éviter les conflits d'usage, citoyenne car elle favorise la cohabitation dans un même espace et le respect de la diversité des activités pratiquées en forêt. Elle se veut enfin rassurante car elle limite les effets de surprise.**

En se dotant de l'application MELCKONE sur son territoire, **la commune cherche à améliorer la cohabitation en forêt**. L'usage de cette application et le partage des informations qui l'alimentent doivent permettre à **chaque usager d'être informé en temps réel de ce qu'il se passe autour de lui, lorsqu'il s'engage ou prévoit de s'engager dans le massif forestier**.

Au cœur de cette application, la ville de Soustons va délimiter l'espace de cohabitation à partir de ses plans cadastraux et va doter chacune des entités associatives ou professionnelles d'un compte administrateur.

La nouvelle équipe municipale

2020 - 2026



LE CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil municipal ont été élus au suffrage universel direct lors du 1^{er} tour des élections municipales du 15 mars 2020 pour une durée de 6 ans. L'installation du nouveau conseil municipal s'est déroulée le 23 mai 2020.

A Soustons, les conseillers municipaux sont au nombre de 29.



Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Il vote le budget de la ville, crée et organise les services publics communaux, autorise les contrats et les travaux, gère le personnel municipal.

Il se réunit au moins **une fois par trimestre** (5 fois en 2020) pour délibérer sur un ordre du jour fixé par le Maire. Il **forme des commissions chargées d'étudier les dossiers sur lesquels il est appelé à délibérer**. Le conseil municipal est public. Tout citoyen peut y assister.

Les **comptes-rendus** du conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la ville de Soustons : www.mairie-soustons.fr (rubrique "Vie Citoyenne")



LE MAIRE

Madame Frédérique Charpenel a été élue Maire par le conseil municipal lors de la séance d'installation du 23 mai 2020.

A cette occasion, les adjoints ont été également élus. Le conseil municipal a fixé à **7 le nombre des adjoints au maire de la commune**.



LES PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION DE LA VILLE DE SOUSTONS :

- Action sociale
- Solidarité
- Séniors
- Culture
- Développement durable et cadre de vie
- Economie
- Commerce et tourisme
- Enfance, jeunesse et écoles
- Etat civil et élections
- Logement et urbanisme
- Stationnement
- Propreté et aménagement des espaces publics
- Police municipale
- Sports et loisirs
- Salubrité publique
- Procédure de péril
- Entretien des bâtiments publics et des propriétés communales

VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE 2020 - 2026



LE MAIRE

Frédérique
CHARPENEL

Frédérique Charpenel est née le 15 décembre 1969 à Toulouse (31). Elle est conseillère d'entreprises à la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes. Elue depuis 2008, en tant qu'adjointe à la Culture et aux Affaires sociales, Frédérique Charpenel a été élue Maire de Soustons en 2016, puis réélue Maire en 2020. Elle est également vice-présidente de la Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud (MACS) en charge du développement territorial, des mobilités et du numérique.

LES ADJOINT(E)S AU MAIRE

LES CONSEILL(ÈRES)ERS MUNICIPA(L)S DÉLÉGUÉ(E)S

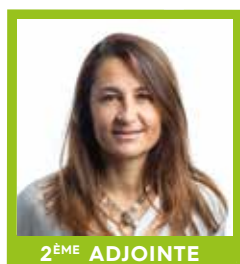


1^{ER} ADJOINT

Alain CAUNÈGRE
FINANCES, ECONOMIE,
TOURISME ET URBANISME



Isabelle LABEYRIE
ACTION SOCIALE
ET SOLIDARITÉ



2^{ÈME} ADJOINTE

Serge VIAROUGE
TRAVAUX, PATRIMOINE
COMMUNAL, SÉCURITÉ



Isabelle MAINPIN
PETITE ENFANCE, ENFANCE,
JEUNESSE, CULTURE



3^{ÈME} ADJOINT



4^{ÈME} ADJOINTE



5^{ÈME} ADJOINT

Patrick BEDAT
SPORTS



Corinne MANCIDOR
COMMUNICATION
ET CITOYENNETÉ



6^{ÈME} ADJOINTE

Sébastien FAISSOLLE
ENVIRONNEMENT



7^{ÈME} ADJOINT



CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

Aurélie BERNÈDE
AFFAIRES
ÉCONOMIQUES
ET TOURISTIQUES



Jean BOUHAIN
FORÊT, LACS
ET SOUSTONS PLAGE



CONSEILLER DÉLÉGUÉ



CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

Elisabeth DA SILVA
PETITE ENFANCE



Michel CASTETS
URBANISME



CONSEILLER DÉLÉGUÉ



CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

Sandra TOLLIS
JEUNESSE



Michel DESTENAVE
VIE ASSOCIATIVE



CONSEILLER DÉLÉGUÉ



Florence
CATUS



Patrick
DAUPHIN



Françoise
CASTEL



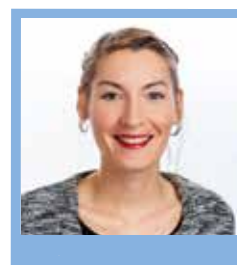
Vincent
LOBY



Delphine
ALLÈGRE



Dominique
PERRON



Marion
GUILLAUD



Christian
JOLY



Jihanne
THELU

OPPOSITION "RÉUSSIR AVEC VOUS"



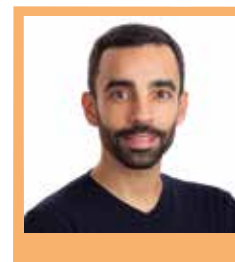
Olivier
PÉANNE



Aurélie
SOUBESTE



Mikaël
CIMINO



Florian
DEYGAS



Elodie
MONTERO

OPPOSITION
"SOUSTONS, ENVIRONNEMENT,
SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ"



Sébastien
TEULÉ



LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Lors du Conseil municipal du 11 juin 2020, **12 commissions ont été formées**. Elles sont chargées d'étudier les questions soumises à l'approbation de l'assemblée délibérante. Les titulaires ont été élus à main levée lors de ce même conseil municipal.

Madame le Maire a proposé que dans un souci d'accessibilité aux commissions, chacun puisse s'inscrire dans la commission de son choix, sans s'attacher au strict respect de la proportionnalité des représentations politiques au sein de chacune d'elles.

Les 12 commissions sont les suivantes

- Finances,
- Economie et Tourisme,
- Urbanisme,
- Action sociale et Solidarités,
- Travaux et patrimoine communal,
- Sécurité,
- Petite Enfance-Enfance et Jeunesse,
- Culture,
- Sports,
- Citoyenneté,
- Communication,
- Environnement.



LES REPRÉSENTANT(E)S DE LA VILLE

Certains conseillers municipaux ont été désignés pour représenter la Ville de Soustons au sein d'établissements publics et de sociétés d'économie mixte.

- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),
- Syndicat Intercommunal de Port d'Albret (SIPA),
- Société d'Exploitation des Intérêts de Port d'Albret (SEIPA),
- Société de Gestion des Intérêts Touristiques de la commune de Soustons (SOGITCS),
- Collège François Mitterrand,
- Syndicat Mixte de la Gestion des Baignades Landaises (SMGBL),
- Syndicat mixte du littoral landais,
- Syndicat mixte pour la sauvegarde des étangs landais (Géolandes),
- Syndicat mixte de rivières Côte Sud,
- Agence Landaise Pour l'Informatique (ALPI),
- Syndicat Départemental d'Équipement des Communes (SYDEC),
- Syndicat intercommunal du Chenil de Birepoulet,
- SPL Digital Max (Gestion des ressources numériques du Territoire de MACS),
- Syndicat intercommunal d'Eaux du Marenin-Maremne-Adour (EMMA),

→ Pour savoir quels sont les représentants de la ville de Soustons dans chacun des établissements ou chacune des sociétés : www.mairie-soustons - Compte rendu du Conseil municipal du 11 juin 2020.



SOUSTONS AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MACS

Quels sont les conseil(l)ères municipa(les)ux soustonnais qui siègent désormais à la Communauté de communes MACS pour le mandat 2020-2026 ?



COMMUNIQUER AVEC LA MAIRIE

- Pour obtenir un rendez-vous avec Mme le Maire, un(e) adjoint(e) à Mme le Maire ou un(e) conseil(l)er municipal(e) délégué(e) : Contacter Claire ou Fabrice au **05 58 41 43 11**
- Pour transmettre un mail à Mme le Maire ou un membre de son équipe municipale : communication@mairie-soustons.fr
- Pour assister au conseil municipal : Renseignements au **05 58 41 48 87**
- Pour réserver une salle communale : **05 58 41 43 10** (Corinne) ou culture@mairie-soustons.fr
- Pour contacter le service Urbanisme : secretariat.urbanisme@mairie-soustons.fr ou sur place aux heures d'ouverture au public du service urbanisme (tous les matins de 9h à 12h sauf le mercredi).
- **Accueil Mairie** du lundi au vendredi - 8h30/12h et 13h30/17h30 (sauf vendredi 17h)
Permanence du samedi matin - 9h30/12h au **05 58 41 50 11**



Frédérique Charpenel

1^{ère} Vice-présidente, en charge du développement territorial, des mobilités et du numérique



Conseill(ères)ers communautaires :

Alain Caunègre



Isabelle Mainpin



Isabelle Labeyrie



Olivier Péanne



Serge Viarouge

ACTION CULTURELLE



LA MÉDIATHÈQUE DE SOUSTONS : UN NOUVEAU LIEU CULTUREL INTERGÉNÉRATIONNEL



Rendre la culture accessible à tous

Une ville à vivre,
culturelle



Le 12 septembre restera comme une date importante de cette année 2020.

Comme une lueur dans la morosité d'un contexte sanitaire peu propice au partage, aux rencontres, aux échanges, la Médiathèque de Soustons a profité du petit répit estival que la pandémie nous a accordé pour ouvrir ses portes à la population.

En attirant **plus de 1.100 nouveaux abonnés depuis son ouverture**, la nouvelle Médiathèque, dont l'accès et les prêts sont totalement gratuits, est devenue très rapidement le nouveau lieu culturel de notre commune.

Jouxtant l'Espace Roger Hanin, avec lequel elle assure une continuité et une unité culturelle (elle partage des espaces communs - galerie et salle d'exposition), la Médiathèque est

un lieu de vie intergénérationnelle. Elle propose toute l'année, suivant les âges et les intérêts de chacun, des animations et activités culturelles, des ateliers créatifs, des conférences, des spectacles, des jeux, des soirées à thèmes, des expositions, et une collection permanente de près de 24 000 documents proposés gratuitement au public (livres, DVD, vinyles, jeux de société, ...).



Retrouvez toutes les actualités de la Médiathèque

- sur Facebook @mediathequedesoustons
- sur le site www.mairie-soustons.fr (inscriptions en ligne)
- Infos et renseignements par mail sur info.mediathèque@mairie-soustons.fr ou par téléphone au 05 58 41 53 67

ACTION ECONOMIQUE



L'EXTENSION DE LA ZONE DE CRAMAT



LA COMMUNE SOUTIENT SES COMMERÇANTS

Une ville
à vivre,
dynamique et
porteuse d'emplois

Répondre favorablement aux demandes d'implantation et continuer à accompagner les projets de restructuration ou de développement

Agir en faveur du tissu économique

Afin de répondre à diverses demandes d'entreprises qui souhaitent s'installer sur la zone d'activité de Cramat, la commune et la Communauté de Communes MACS (qui a la compétence du développement économique sur le territoire) ont étudié l'aménagement de l'extension de cette zone d'activités.

Une première extension (1,5 hectares) est en cours et va permettre d'accueillir l'entreprise EUROBULBE (création de 4 emplois) ainsi que deux artisans soustonnais. Le déménagement de la RRTL sur une nouvelle parcelle, permettra à l'entreprise ENNOLYS (près de 100 emplois sur la commune) de s'agrandir sur la parcelle laissée vacante et de développer durablement son activité sur notre commune.

En continuité Est de la zone (vers le centre d'incendie et de secours de Soustons), une deuxième extension de 5,5 hectares est en cours d'études et d'acquisition foncière. La création d'un village artisans permettra de répondre aux besoins d'implantation d'entreprises locales.

A Soustons comme ailleurs, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a fortement impacté certains commerces ou activités (bars, restaurants, cinéma, commerces non alimentaires) durant les périodes de confinement.

Afin d'accompagner celles et ceux qui ont eu une baisse d'activités conséquente durant ces périodes, le conseil municipal a décidé :

- D'exonérer les commerçants des loyers des locaux commerciaux appartenant à la mairie ainsi que des redevances d'occupation du domaine public sur les mois durant lesquels les commerces ont dû fermer,
- De mettre en place la gratuité des marchés ayant eu lieu du 6 avril au 1^{er} juin au vu des contraintes sanitaires imposées,
- De ne pas prendre en compte dans le calcul de la redevance d'occupation du domaine public 2020, les agrandissements de terrasses imposés par la mise en application des contraintes sanitaires,
- De maintenir les marchés d'été en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

D'autre part, lors du deuxième confinement, la commune a collaboré étroitement avec l'ACAS (Association des commerçants Soustonnais) pour la mise en ligne de la plateforme numérique e-commerce "Soustons Solidarité" destinée à pallier le manque à gagner des commerces soumis aux fermetures décidées par le gouvernement.

SOUSTONS, VILLE SPORTIVE



L'ISLE VERTE, CENTRE OFFICIEL
DE PRÉPARATION POUR LES JEUX OLYMPIQUES 2024

Se réunir autour du sport

Une ville à vivre
sportive



Le comité d'organisation olympique Paris 2024 a dévoilé le 5 octobre dernier **la liste des 619 sites retenus sur le territoire français** pour accueillir les délégations du monde entier sur son territoire le temps d'un stage de préparation ou comme base arrière pendant les Jeux.

Le Centre Sportif de l'Isle Verte et le Hall des Sports du Lac, deux équipements sportifs majeurs de la ville de Soustons font partie de cette sélection. Ils ont tous deux reçu ce label pour **3 disciplines : le judo, l'aviron et le rugby à 7**. Ils seront donc recensés dans un catalogue proposé lors des Jeux de Tokyo aux 206 Comités Nationaux Olympiques (CNO) et 182 Comités Nationaux Paralympiques (CNP) qui souhaiteraient réaliser une partie de leur préparation aux Jeux en France.

Habitée à recevoir en stage de préparation l'élite sportive nationale (équipe de France masculine et féminine de Judo, équipe de France d'aviron, équipe de France masculine et

féminine de Rugby à 7, équipes professionnelles de rugby à XV et de foot féminin), la ville de Soustons concrétise avec cette reconnaissance olympique **sa volonté d'être une terre d'accueil pour sportifs** de haut niveau, proposant à la fois **un cadre naturel et environnemental unique et des infrastructures totalement adaptées aux exigences sportives des athlètes**.



VIE ASSOCIATIVE



UN 20^{ÈME} FORUM DES ASSOCIATIONS
EN PLEIN AIR, AU CENTRE-VILLE

Accompagner les associations

Une ville à vivre,
associative



Pour son 20^{ème} anniversaire le **forum des associations s'est déroulé en plein air**, à l'ombre des platanes de la place Robert Lassalle et des allées des Arènes.

Opter pour ce format avait deux avantages, celui de répondre aux mesures sanitaires liées à l'épidémie de covid-19, mais aussi de **dynamiser le centre-ville en misant sur l'attractivité de cet évènement toujours aussi populaire**.

A la sortie de l'été, ce samedi 5 septembre 2020 était, pour les **70 associations soustonnaises** présentes sur le site, l'occasion de retrouver la population locale et de profiter du répit accordé à ce moment là par le virus.

Ce fut une année 2020 très compliquée pour le tissu associatif soustonnais qui a dû composer depuis mars dernier entre confinements et règles sanitaires, empêché de compétitions pour les uns, de rassemblements pour les autres, s'adaptant au fil du temps, aux jauges, aux interdictions, aux permissions éphémères, au besoin d'entretenir l'espoir et le lien.

Au cœur de ce contexte, l'éclaircie du 20^{ème} forum des associations, fut un véritable bol d'oxygène pour beaucoup d'entre nous.

Retrouver l'annuaire des associations soustonnaises sur : www.mairie-soustons.fr

ACTION SOCIALE



LE CCAS MODIFIE SON OFFRE DE NOËL POUR LES SENIORS

Maintenir la vie sociale de nos aînés

une ville à vivre,
solidaire

Face au contexte sanitaire actuel qui fait de la protection des plus vulnérables une priorité et qui, à la fois, exclut tout rassemblement, le Centre Communal d'Action Sociale de Soustons a modifié sa proposition faite chaque année à l'ensemble des seniors de la commune âgés de plus de 75 ans qui consiste à organiser, début décembre, un repas convivial et festif de fin d'année, salle A Noste.

Cette année, avec le soutien des restaurateurs soustonnais, il donne la possibilité aux aîné(e)s, dès que la situation sanitaire le permettra, de passer un bon moment, en offrant à chacune et à chacun d'entre eux un repas dans l'un des restaurants soustonnais.

Cette offre est valable dans le temps, et ce pour **une durée de 6 mois, soit jusqu'au 30 juin 2021.**

Dans son offre, le CCAS a pris en compte la santé, les capacités de mobilité et la situation de chaque senior concerné en laissant la possibilité de **remplacer cette invitation par la livraison à domicile d'un colis gourmand.**

A ce jour, 338 Soustonnaises et Soustonnais de plus de 75 ans ont fait le choix d'un repas au restaurant. Ils recevront par courrier le bon leur permettant de bénéficier de cette offre.

D'autre part, 325 seniors ont déjà reçu leur colis gourmand.



LA COMMUNE PROCHE DES PERSONNES ISOLÉES

Rompre l'isolement

une ville à vivre,
solidaire



Avec près de 400 appels hebdomadaires lors du premier confinement, l'opération **Papotage** consiste à assurer et maintenir un lien téléphonique avec les personnes les plus vulnérables et les plus isolées de la commune. Elle se poursuit et se pérennisera dans le temps.

Ce service d'appels téléphoniques s'organise autour des agents du CCAS avec la participation bénévole de personnes souhaitant faire preuve de bienveillance et de citoyenneté envers les plus fragiles.

Aujourd'hui, ce service est réalisé à partir d'un fichier totalement actualisé des personnes vulnérables présente sur le territoire communal.

Pour devenir un "appelant bénévole" ou pour bénéficier de ce service, contactez le CCAS au **05 58 41 44 76** ou **ccas@mairie-soustons.fr**



UN PARTENARIAT COMMUNAL AVEC "MA COMMUNE, MA SANTÉ"

Favoriser l'accès pour tous à une mutuelle

une ville à vivre,
solidaire

Face aux inégalités sociales constatées en termes de prise en charge des dépenses de santé, le CCAS et la commune de Soustons s'associe au dispositif "Ma commune, ma Santé" pour **étendre l'accès à la santé au plus grand nombre et à moindre coût.**

Il s'agit de permettre à tous les administrés de pouvoir bénéficier d'une complémentaire santé, collective et mutualisée au niveau national.

Ce partenariat permet des tarifs négociés donc de faire de réelles économies sur les cotisations mensuelles.

Pour plus de renseignements :
Contacter le CCAS
au **05 58 41 44 76**
ou **ccas@mairie-soustons.fr**



LA MISE EN PLACE DES AVANCES REMBOURSABLES

Continuer à soutenir et aider

une ville à vivre,
solidaire

Le Conseil d'Administration du CCAS de Soustons a voté la **mise en place d'avances remboursables à taux zéro destinées à accompagner vos projets ou dépenses relatives à l'accès aux soins** (prothèse dentaire par exemple), à la formation, au logement, à la mobilité...

Ces avances sont accordées après études préalables des dossiers des demandeurs. Le montant des mensualités est défini d'un commun accord afin de ne pas fragiliser les budgets.



Pour tout renseignement sur les conditions d'octroi de ces avances, contactez le CCAS au **05 58 41 44 76** ou par mail : **ccas@mairie-soustons.fr**



EXPRESSIONS GROUPES POLITIQUES

SOUSTONS, UNE VILLE A VIVRE

Quelle année 2020 !

Notre groupe municipal "Soustons une ville à vivre", élu en mars 2020 sous la conduite de Frédérique Charpenel, a connu un début de mandat particulièrement diversifié et formateur.

D'abord, en raison de la pandémie liée au coronavirus, nous avons dû attendre le mois de juin pour confier à nouveau les fonctions de maire à Frédérique. Puis nous avons commencé à nous réunir et à travailler "en situation", à prendre les dossiers en cours "à bras le corps", à apprendre à travailler ensemble (et très souvent en visio), à rencontrer les services (en respectant les gestes barrières). Dans ces conditions très particulières, nous avons appris à transformer un groupe de campagne électorale en une équipe structurée, soudée et conviviale. Et l'expérience patiente de Frédérique et de nos élu(e)s sortant(e)s a été particulièrement utile aux nouveaux adjoints et conseillers municipaux pour réussir cette belle osmose.

Car, au-delà des travaux ordinaires d'un Conseil municipal, du vote des budgets et du lancement des projets de notre programme, dont les pages ci jointes vous donnent le détail, les situations hors normes n'ont pas manqué en 2020. Avec, en toile de fond, la pandémie qui modifie les comportements, bouleverse les habitudes et chamboule les traditions. Ainsi, il nous a fallu gérer l'afflux touristique estival, assumer la suppression des fêtes patronales, affronter les épisodes climatiques, réorganiser les marchés, soutenir le commerce local, protéger les enfants dans les écoles et les anciens à l'EHPAD.

Sincèrement, avec tout notre cœur, nous avons œuvré pour mettre en place tout ce qui était humainement possible pour passer cette période si compliquée, et qui n'est toujours pas terminée. Nous avons pu nous appuyer pour cela sur tous les services municipaux et étatiques que nous avons appris à mieux connaître et que nous voulons collectivement remercier. Oui, ce fut un début de mandat quelque peu cahotique mais nous avons collectivement pu faire face. Et nous continuerons avec enthousiasme et volonté, au service de notre belle ville. Bonne année 2021 à toutes et tous.

L'équipe "Soustons, une ville à vivre"

SOUSTONS, ENSEMBLE

Chers Soustonnaises et Soustonnais,

Nous profitons de ce bulletin municipal pour vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée lors des dernières élections.

Comme vous le savez, l'année 2020 a été une année unique en raison du contexte sanitaire mondial. Les difficultés, que nous avons tous affrontées de façon personnelle et/ou professionnelle, se sont aussi appliquées aux élus municipaux en général. Particulièrement aux élus d'opposition, dont la voix est d'autant plus difficile à faire porter que les restrictions sanitaires limitent les occasions de se faire entendre.

Malgré cela, chacun de nous a pris place dans les diverses commissions municipales ou extramunicipales et notre nouvelle équipe a fait ses premières armes lors des récents Conseils Municipaux essentiellement liés à l'administration générale. Nous sommes restés vigilants sur tous les sujets importants qui concernent la commune.

Nous avons pu notamment noter que, dans un contexte de diminution des ressources communales dû à la baisse de fréquentation touristique et à la baisse des dotations d'état, madame le Maire n'a pas manqué d'augmenter ses indemnités de façon substantielle pour un motif qui n'a convaincu qu'elle-même et sa majorité.

Nous avons aussi pu noter que le budget de réaménagement de Soustons plage était équivalent à celui de l'aménagement du parking de la salle A Noste. Ce budget, d'une part, nous paraît insuffisant compte-tenu de l'ampleur des travaux à effectuer sur ce site (en ce compris le déplacement de l'aire de camping-cars), incompréhensible, d'autre part, eu égard à l'attractivité de Soustons Plage en toute saison et au bien-être de ses résidents.

Nous sommes abstenus sur le vote du budget du projet de rénovation de l'école Gensous, inquiets des incidences tant financières que pédagogiques. Nous demeurerons particulièrement sensibles sur les conditions d'accueil des enfants pendant toute la durée des travaux.

Nous nous réjouissons de l'extension de la zone de Cramat. Cependant, en cette période de vœux nous appelons à ce que l'extension à venir ne prenne pas autant de temps que la première.

En attendant que la vie revienne à la « normale », nous avons offert à la mairie notre soutien aux différentes actions engagées pour aider les soustonnais. Nous restons évidemment à votre écoute pour continuer d'améliorer tous ensemble notre cadre de vie **et vous souhaitons une excellente année 2021. Portez-vous bien...**

Les élus de réussir avec vous Mikael Cimino, Florian Deygas, Elodie Montero, Olivier Peanne et Aurélie Soubeste

SOUSTONS, ENVIRONNEMENT, SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ

L'équipe de

SOUSTONS ENVIRONNEMENT :

SOLIDARITE CITOYENNETE

*vous présente ses meilleurs vœux,
pour cette nouvelle année 2021 !*



ELECTIONS

Cartes et Listes électorales

L'année 2021 est une année électorale avec les **élections cantonales** (conseillers départementaux) et **régionales** (conseillers régionaux), initialement prévues en Mars (en attente de report ultérieur). Aussi, il vous est recommandé de vérifier que l'adresse figurant sur votre carte électorale est exacte. Si elle ne l'est pas, merci de contacter l'accueil de la mairie de Soustons (voir contact et horaires ci-contre) pour effectuer le changement.

Si vous n'avez jamais été inscrit(e) sur les listes électorales de la commune, vous pouvez vous inscrire au service accueil de la Mairie, muni(e) de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile.

CARNET

d'octobre 2019 à novembre 2020



NAISSANCES : 33 naissances ont été enregistrées

(publications autorisées par les familles)

2019

Roxann Cys 9-10
Maël Brouard 25-10

2020

Alice Beziade 1-01, **Noam Ameil** 5-01, **Lou Massez** 7-01, **Thibaut Letellier** 17-01, **Charles Lassalle** 11-02, **Paola Solle** 21-02, **Rose Léglise** 24-02, **Marius Mirambeau** 4-03, **Thaïs Couret** 15-03, **Thomas Lorz** 5-05, **Margaux Vasseur** 5-05, **Eden Bouchez** 10-06, **Lily-Rose Lacenne** 2-07, **Nelya Ben Sbaa** 16-07, **Evann Ollivier Da Silva** 19-07, **Alésia Marcon** 21-07, **Sofia Cuenca** 21-07, **Kosta Dimitrijevic** 24-07, **Mélyana Martins Puddu** 4-08, **Jules Polbos Loudet** 20-09, **Adam Dubern** 22-09,



MARIAGES : 14 mariages ont été célébrés

(publications autorisées par les époux)

2020

Alejandro Moyano Martos & Maria Del Pilar Viveras Gonzalez 8-02
Frédéric Ayala & Laetitia Josserand 7-03
Dominique Martinez & Céline Ferry 10-06
Yannick Auray & Elodie Mange 20-06
Laurent Vern & Florence Piquet 27-06
Nicolas Arouch & Mathilde Pétaud 29-08
Simon Dumur & Alice Castaignos 29-08
Thierry Magnier & Silvia Patricia Rios Hernandez 5-09
Nicholas Tasker & Stéphanie Vendryes 19-09
Christophe Alinquant & Sophie Sambardier 19-09
Bastien Boudey & Nora Tedjinne 26-09
Romuald Blanc & Aurélie Boudet 26-09
Clément de Chérade de Montbron & Célia Chapou 3-10
François Sourbié & Elodie Labadie 14-11
Alain Lehmann & Nicole Mazur 19-12



INFOS

SERVICES

Mairie

05 58 41 50 11

contact@mairie-soustons.fr

Du lundi au vendredi 8h30 - 12h
et 13h30 - 17h30 (17h le vendredi)

Le samedi 9h30 - 12h (permanence :
accueil sur place et téléphonique)

Police municipale

05 58 41 54 99

police.municipale@mairie-soustons.fr

Du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Centre Communal d'Action Sociale

05 58 41 44 76

ccas@mairie-soustons.fr

Du lundi au vendredi 9h - 12h et 14h - 17h

Pôle Enfance, jeunesse et sport

05 58 41 37 23

secretariat-ejs@mairie-soustons.fr

Du lundi au vendredi 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Mediatheque de Soustons

05 58 41 53 67

info.mediatheque@mairie-soustons.fr

lundi 9h/13h - mardi et mercredi 10h/18h

jeudi 14h/18h - vendredi 10h/19h

samedi 10h/17h

les 1^{ers} et 3^{emes} dimanches du mois 14h/17h

en hiver

OTI Landes Atlantique Sud

Agence de Soustons

05 58 41 52 62

soustons@landesatlantiquesud.com

Horaires variables selon la période de l'année

Trésorerie

05 58 41 11 12

t040030@dgfip.finances.gouv.fr

Lundi 9h - 12h30 et 14h - 16h

Mardi, mercredi, jeudi 9h - 12h30

Fermé le vendredi

La Poste

36 31 (numéro non surtaxé)

Du lundi au vendredi 9h - 12h et 13h30 - 17h

Le samedi 9h - 12h - Heures limites de dépôt 16h
(lettres, Colissimo, Chronopost)

URGENCES / NUMEROS UTILES

S.A.M.U 15

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Appel d'urgence européen 112



www.mairie-soustons.fr

Directeur de la publication : Frédérique Charpenel - **Conception, réalisation** : Studio Claire Séron - Soustons

Rédaction : Service Communication Mairie de Soustons **Impression** : Imprimerie d'Albret - Soustons

Crédit photos : Fernand Mainpin - Studio Clin d'Oeil Tyrosse - Territori - Dune - El Paysages - Atelier d'Architecture Michel Daries

Tirage : 5.000 exemplaires - Dépôt légal à parution - La mairie de Soustons a fait le choix d'une communication éco-citoyenne

Si vous ne souhaitez pas le conserver après l'avoir lu, merci de le déposer dans les containers à papier situés dans les points-tris ou à la déchetterie.

SOUSTONS, VILLE SOLIDAIRE



LA SOUSTONNAISE EN LIBERTE

Se réunir autour du sport

Une ville à vivre,
solidaire



LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN



la Soustonnaise
en liberté
DU 11 AU 31 OCTOBRE 2020

RÉALISEZ VOTRE
DÉFI SPORTIF 40140*
ET PARTAGEZ-LE !

INSCRIPTION EN LIGNE DE 4€
www.pb-organisation.com

Pôle Espérance Jeunesse et Sports
05.58.41.27.23
secretariat.sjs@mairie-soustons.fr



@SOUSTONS, MA VILLE



La Soustonnaise en liberté,
un évènement intergénérationnel,
un élan collectif communal.

351 inscriptions en ligne dont 66% de femmes,

4.044 € récoltés au profit du Comité des
Landes de la Ligue contre le Cancer

Merci aux associations soustonnaises,
Merci à toutes celles et tous ceux qui ont montré
l'exemple et qui ont participé à ce défi.
Merci pour votre engagement et votre générosité !